

# DOSSIER DE DEMANDE AUPRÈS DE LA MDPH DE LA CÔTE-D'OR

## Pour toute demande

Pour toute demande, merci de bien vouloir joindre :

- ➔ le formulaire de demande rempli au stylo noir de préférence afin d'en faciliter la numérisation (utilisation de scanner)
- ➔ le certificat médical daté de moins de 3 mois
- ➔ une photocopie recto verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (pièce d'identité en vigueur ou titre de séjour en cours de validité ou tout autre document d'autorisation de séjour en France)
- ➔ une photocopie d'un justificatif de domicile (pour les adultes)
- ➔ une attestation de jugement en protection juridique

Les pièces justificatives suivantes doivent en outre être jointes pour toute demande de Prestation de Compensation du Handicap :

- ➔ un avis d'imposition

## D'autres pièces pourront vous être demandées en cas de besoin

Si vous souhaitez exposer votre projet de vie et votre situation devant la Commission des Droits et de l'Autonomie, veuillez compléter :

- ➔ la fiche Comité Restreint

### Demande pour un adulte

Pour toute demande d'AAH et relative à l'emploi, veuillez compléter :

- ➔ la fiche employabilité

### Information sur la réforme de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)

toute demande d'AAH sera accompagnée d'un examen de l'employabilité du demandeur, c'est à dire, le cas échéant, Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapée et Orientation Professionnelle, en application des articles 182 (I et II) de la Loi n°2008-1425 du 27 décembre 2008 de finances pour 2009 : Articles L. 821-7-2 du code de la sécurité sociale et L. 5213-2 du code du travail

### Demande pour un enfant

Si vous avez recours à l'emploi d'une tierce personne et/ou si vous avez des frais supplémentaires relatifs au handicap de votre enfant, n'oubliez pas de joindre tous les justificatifs nécessaires : attestation de rémunération, devis, factures ....

MDPH de la Côte d'Or  
1, rue Joseph TISSOT 21000 Dijon

Accueil physique et téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 17h

**0 800 801 090**

Site internet : [www.mdph21.fr](http://www.mdph21.fr)